



Lycée Gaspard-Monge
Charleville-Mézières

Section Football

Division Masculine

Dossier de candidature

A rendre pour le lundi 7 mai 2018

Lycée Monge
2 Avenue de Saint-Julien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tel : 03.24.52.69.69

Année 2018-2019 / Division Masculine

Présentation

Depuis le 4 septembre 2017, le lycée Gaspard-Monge accueille des élèves de seconde, première et terminale soucieux de conjuguer leur passion pour le football et la poursuite de solides études secondaires. Ces lycéens-footballeurs sont regroupés sous la bannière d'une **section football**.

Sélectionnés sur dossier et lors de tests organisés au printemps (la date des tests sera communiquée aux familles en temps utile), auxquels les candidats seront dûment convoqués, les élèves de la section doivent pratiquer le football au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Football. Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du lycée. Pour tout renseignement à ce sujet, appeler M. Barreaud : 03-24-52-69-69. En vue de l'année scolaire 2018-2019, **les candidats doivent être nés en en 2001, 2002 ou 2003**.

Les entraînements, obligatoires, ont lieu le lundi et le vendredi de 16 heures à 18 heures, sous la direction d'un entraîneur breveté d'état. Le mercredi ont lieu les compétitions organisées par l'UNSS. Ces séances s'ajoutent à l'horaire réglementaire d'éducation physique et sportive (deux heures). En dehors de ces plages horaires, les élèves sont libres de s'entraîner avec leur club d'origine. Toutefois, et dans l'intérêt de l'élève, chacun des acteurs de la communauté éducative et sportive veillera à ce que l'équilibre entre obligations scolaires et pratique sportive demeure garanti.

Les élèves sont répartis dans les différentes classes de l'établissement, au sein desquelles ils bénéficient de l'emploi du temps réglementaire de la classe. Le travail des élèves au sein de la section est évalué chaque trimestre et fait l'objet d'une note et d'une appréciation portées sur le bulletin trimestriel. En classe terminale, ils préparent dans le cadre de la section l'épreuve facultative de football du baccalauréat.

Les élèves doivent, en tout lieu et en toute circonstance, se montrer dignes de la structure qui les accueille et des valeurs ordinairement prêtées au sport et aux sportifs : respect, solidarité, volonté, modestie, courage et honneur. Ils sont chargés de promouvoir le sport, dans l'établissement et à l'extérieur de celui-ci, lors des manifestations organisées par le lycée ou les structures partenaires de celui-ci.

Fonctionnement

Encadrement :

Un entraîneur, diplômé d'État.

Moyens :

Deux entraînements **obligatoires** par semaine, horaires aménagés et intégrés à l'emploi du temps des élèves de la section :

* Lundi de 16h00 à 18h00

* Vendredi de 16h00 à 18h00

Compétitions UNSS le mercredi après-midi (licence UNSS obligatoire).

Suivi médical :

Une visite médicale obligatoire au centre médico-sportif de Charleville-Mézières sera programmée pour chaque élève retenu.

Année 2018-2019 / Division Masculine

Direction : M. Rubio, proviseur
Supervision : M. Barraud, conseiller d'éducation
Coordination pédagogique : Mme Weber, professeur d'éducation physique
Coordination technique : M. Massenhove, entraîneur diplômé

Comment établir votre dossier de candidature ?

Ce dossier doit parvenir au secrétariat du Lycée Gaspard-Monge pour le lundi 7 mai 2018.

Il comporte trois volets :
1) un volet scolaire.
2) un volet sportif.
3) un volet médical.

Il sera examiné par M. Rubio, proviseur du Lycée Gaspard-Monge, M. Barraud, conseiller d'éducation, Mme Weber, professeur d'éducation physique, et M. Massenhove, entraîneur de la section.

La décision parviendra aux parents fin juin.

1) VOLET SCOLAIRE

Pour l'entrée en seconde, votre dossier d'orientation de fin de troisième, constitué par votre établissement d'origine, devra faire figurer dans les vœux d'orientation : **le Lycée MONGE**.

Vous devrez joindre à ce dossier les photocopies de vos **bulletins scolaires** des premier et deuxième trimestres de l'année en cours, puis celui du troisième trimestre lorsque vous l'aurez reçu.

2) VOLET SPORTIF

Le volet sportif comporte la **fiche de renseignements sportifs** sur laquelle votre entraîneur émettra un avis concernant votre candidature.

3) VOLET MEDICAL

Ce volet médical comporte une fiche médicale à faire remplir dans un centre médico-sportif ou par un médecin titulaire de médecine du sport et certifiant :

- La non contre-indication à la pratique de football.
- L'aptitude à suivre l'entraînement de la Section Football.

Date limite de dépôt du dossier : lundi 7 mai 2018
au secrétariat du lycée Monge

Attention : aucun dossier incomplet ne pourra être accepté

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM : **Prénom** :

Date de naissance : .. / .. / **Lieu de naissance** :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Portable :

Dans quel **club** évoluez-vous cette année ?

.....

Quel **poste** occupez-vous sur le terrain ?

A quel **championnat** participez-vous ? Départemental ou Régional ou National

.....

Avez-vous participé à des **sélections**, avec quel club et en quelles années ?

- Départementale :

- Régionale :

- Nationale :

Vos principaux résultats sportifs :

.....

.....

NOM et Prénom de votre entraîneur :

Tel :

Club :

Année 2018-2019 / Division Masculine

FICHE MEDICALE

NOM: Prénom: Domicile: Date de naissance:	Discipline pratiquée: Nombre d'heures:
Antécédents médicaux: Antécédents chirurgicaux: Traitement en cours	Autres disciplines pratiquées:

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)
Examen pulmonaire
EGC de repos (obligatoire la première année d'inscription)
Évaluation de la croissance et de la maturation: -Examen morpho statique et anthropométrique - Maturation pubertaire (critères de TANNER)
Plis cutanés
Examen de l'appareil locomoteur
Examen podologique
Examen dentaire
Examen neurologique (latéralité, tonus...)
Dépistage des troubles visuels
Dépistage des troubles auditifs
Autres (abdomen, etc...)
Bilan des vaccinations
Conseils diététiques (si nécessaire)
Bandelette urinaire (glucose, protéines,...)

Cachet, date et signature du médecin: